

# RAPPORT

Val-de-Travers, le 30 janvier 2024

**Rapport du Conseil communal au Conseil général  
relatif à une demande de crédit de Fr. 1'325'000 pour la réalisation de travaux  
sur les bâtiments scolaires B8 et Longereuse en vue de la réunification du  
demi-cycle 7/8, suite à la vente du bâtiment Daniel-Jeanrichard 4 (Fleurier)**



Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général,

## 1. INTRODUCTION

Au début de la législature précédente, le Conseil communal a élaboré sa vision sur l'évolution des infrastructures scolaires et extrascolaires de notre commune, avec un premier rapport d'information validé à l'unanimité par le Conseil général le 4 juin 2018, dans lequel on pouvait prendre connaissance des projets d'amélioration et de transformation de notre cercle scolaire ainsi que de nos structures d'accueil<sup>1</sup>.

En septembre 2021, votre Autorité validait un crédit de 13.2 millions de francs pour la réalisation de trois projets de construction, le premier à Longereuse qui devrait être inauguré à la fin de l'été prochain, le second à Couvet et le troisième à Môtiers qui devraient tous deux être mis en fonction au début de l'année 2025<sup>2</sup>.

Lors de cette même séance, le Conseil général validait également la reprise du bâtiment de l'ancien lycée à l'Avenue Daniel-Jeanrichard 4 par notre cercle scolaire pour y installer ses classes de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> années, répondant ainsi à une recommandation cantonale datant de 2013, visant à optimiser l'enseignement dans ce demi-cycle à l'échelle du cercle scolaire dans un même et unique lieu<sup>3</sup>. Nous vous invitons à vous référer au rapport d'information du Conseil communal au Conseil général relatif à l'utilisation du collège Daniel-Jeanrichard à Fleurier par le cercle scolaire du Val-de-Travers pour tout complément d'information sur les raisons pédagogiques motivant cette réunification.

En février 2023, la Commission de gestion des finances validait un rapport du Conseil communal qui prévoyait de vendre le bâtiment Daniel-Jeanrichard 4 à un entrepreneur de la région, sous réserve d'une alternative viable permettant au cercle scolaire d'atteindre les buts de réunification de ce demi-cycle par d'autres biais, tout en considérant le montant de la vente du bâtiment comme un budget d'investissement maximal quand même bien les premières évaluations du coût de la rénovation de ce bâtiment avoisinaient les 2.5 millions de francs.

<sup>1</sup> [www.val-de-travers.ch/sites/default/files/2018-06/180604-cg09-rcg-avenir-infrastructures-scolaires-et-accueil.pdf](http://www.val-de-travers.ch/sites/default/files/2018-06/180604-cg09-rcg-avenir-infrastructures-scolaires-et-accueil.pdf)

<sup>2</sup> [www.val-de-travers.ch/sites/default/files/2021-09/210927-cg06-rcg-projets-infrastructures-scolaires-extrascolaire.pdf](http://www.val-de-travers.ch/sites/default/files/2021-09/210927-cg06-rcg-projets-infrastructures-scolaires-extrascolaire.pdf)

<sup>3</sup> [www.val-de-travers.ch/sites/default/files/2021-09/210927-cg07-rapport-info-college-djr-fleurier-.pdf](http://www.val-de-travers.ch/sites/default/files/2021-09/210927-cg07-rapport-info-college-djr-fleurier-.pdf)



**RAPPORT**

Le Conseil communal soumet ainsi aujourd'hui à votre Autorité une demande de crédit de 1'325'000 francs, faisant l'objet de deux investissements, le premier visant à rénover les combles du bâtiment B8 pour y créer quatre salles de classe et y installer un ascenseur, le second concernant la construction d'une salle de classe polyvalente sous le préau de Longereuse, en prolongement des travaux de rénovation qui sont en cours actuellement.

**2. VENTE DU BÂTIMENT DANIEL-JEANRICHARD (DJ4)**

Avec l'accord de la CGF sanctionné par le Conseil d'Etat, le bâtiment mentionné en titre a été vendu le 20 juin 2023, sur la base d'un acte notarié portant sur un montant de 1'200'000 francs, auquel s'est ajouté un montant de 50'000 francs concernant la contribution de l'acheteur aux études menées et aux charges locatives assumées par la commune pendant la phase de transition. Après les différentes opérations comptables liées à la vente du bâtiment, celle-ci a dégagé un bénéfice légèrement inférieur au million de francs.

L'alternative retenue pour le cercle scolaire, présentée ci-après, pourra être réalisée à un coût largement inférieur à l'option initiale (la rénovation de DJ4 était estimée à 2,5 millions de francs selon les dernières analyses réalisées avant que n'intervienne la proposition d'achat du bâtiment par l'entreprise concernée), mais à un coût légèrement supérieur au bénéfice réalisé par la vente du bâtiment.

**3. REUNIFICATION DU DEMI-CYCLE 7/8 AU SEIN DU CERCLE SCOLAIRE**

Le Conseil communal a donc remis l'ouvrage d'un demi-cycle réuni à Fleurier sur le métier, reprenant l'analyse dès le début avec un nouveau sondage démographique pour dresser le besoin en salles de classe sur le long terme, au vu des effectifs prévisionnels connus à ce jour.

Il s'avère que les effectifs des 7<sup>e</sup> et des 8<sup>e</sup> années sur l'ensemble du cercle scolaire évoluent de la manière suivante :

		2022/23		2023/24		2024/25		2025/26		2026/27		2027/28		2028/29		2029/30		2030/31		2031/32	
		7H	8H	7H	8H	7H	8H	7H	8H	7H	8H	7H	8H	7H	8H	7H	8H	7H	8H	7H	8H
Situation originale	Classes	7	6	7	7	7	7	8	6	7	7	7	6	7	6	6	6	6	6	6	5
	Classes 78	13		14		14		14		14		13		13		12		12		11	
8e de Couvet restent à Couvet	Classes			7	7	7	7	8	7	7	8	7	7	7	7	6	7	6	6	6	6
	Classes 78			14		14		15		15		14		14		13		12		12	
Demi-cycle réuni	Classes					6	7	7	6	6	7	6	6	6	6	6	6	5	6	5	5
	Classes 78			13		13		13		13		12		12		12		11		10	

Le nombre d'élèves par classe est fixé par la base légale cantonale qui indique qu'au cycle 2, on doit viser une moyenne de 19 élèves par classe sur l'ensemble du cercle scolaire.

Concernant l'année scolaire 2022-23, les collèges B8 et « jaune » à Fleurier ainsi que ceux de Couvet étaient proches de la saturation et la priorité était de permettre un dégagement de salles de classe au plus vite. Pourtant, nous sommes parvenus à maintenir un effectif moyen de 19.5 élèves par classe (20.4 en 7<sup>e</sup> et 18.7 en 8<sup>e</sup>).

Pour ce qui est de l'année scolaire actuelle (2023-24), il aurait été nécessaire de procéder à l'ouverture d'une classe de 8<sup>e</sup> année à Fleurier au vu des effectifs (cercle rouge dans le tableau ci-dessus), mais n'ayant pas de salle de classe disponible à cet effet, le Conseil communal a pris la décision de laisser les élèves de 7<sup>e</sup> année de Couvet y effectuer leur 8<sup>e</sup> année (deuxième ligne du tableau), libérant ainsi deux salles de classe à Fleurier et occasionnant l'ouverture de deux classes supplémentaires à Couvet. Le nombre d'élèves par classe est actuellement de 20.5 élèves par classe (20.0 en 7<sup>e</sup> et 21.2 en 8<sup>e</sup>).

La relocalisation de ces élèves sur Couvet a été rendue possible par la fermeture d'une classe de 1<sup>e</sup> – 2<sup>e</sup> et d'une classe de 5<sup>e</sup> année dans les collèges de Couvet, mais au vu de l'évolution des effectifs, cette situation ne peut être maintenue que pour deux années scolaires (23/24 et 24/25), imposant ainsi de mettre en œuvre une solution alternative avant la rentrée d'août 2025 pour rendre aux collèges de Couvet les salles de classe dont ils ont besoin pour recevoir leurs élèves de la 1<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

La dernière ligne du tableau ci-avant permet de montrer qu'à l'horizon 2025/26, 13 classes de 7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> seront toujours nécessaires avec un effectif moyen de 20 élèves par classe (19.5 en 7<sup>e</sup> et 20.3 en 8<sup>e</sup>), mais que l'évolution prévue à plus long terme est favorable à la réunification sur un seul site, en tout cas au vu des effectifs connus à ce jour et dans le but de maintenir un nombre moyen d'élèves par classe inférieur à 21.

Les cellules en jaune montrent donc le déploiement envisagé, sous réserve de validation de ce rapport par le Conseil général. Les crédits d'investissement proposés permettront non seulement la diminution du nombre de classes total en 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années sur le long terme, mais aussi et surtout le dégagement nécessaire à Fleurier pour permettre les travaux de transformation dans l'intervalle, puis après réunification, le village de Fleurier sera enfin dans une situation moins tendue en terme de nombre de salles disponibles, laissant ainsi une certaine flexibilité à la direction de notre école dans son organisation des classes à futur, sans avoir à régulièrement déplacer des élèves d'un village à l'autre pour pallier le manque de salles de classe, tout en maintenant un nombre d'élèves par classe raisonnable avec tous les élèves de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> dans le même collège, atteignant de ce fait l'objectif pédagogique recommandé par le Canton.

Le Conseil communal vous soumet donc deux projets d'investissement, dont le premier consiste à rénover le dernier étage du collège B8 à Fleurier (plans en annexe), permettant la création de quatre salles de classe, portant à 13 le nombre de classes de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> années que ce collège pourrait recevoir au maximum ; il permettra ainsi un demi-cycle 7/8 réunifié à Fleurier sur le seul bâtiment du collège B8. Il prévoit également la création d'un ascenseur, permettant l'accès aux élèves à mobilité réduite à tous les étages de ce bâtiment, ce qui n'est pas possible à ce jour, mais qui semble indispensable pour que tous les élèves de ces deux années scolaires (en moyenne 250 élèves) puissent suivre leur demi-cycle dans ce bâtiment.

La conséquence de l'installation de ces nouvelles classes au dernier étage du collège B8 est de devoir relocaliser ses autres utilisateurs actuels, à savoir deux salles de couture, ainsi qu'une classe spéciale appelée « la classe Passer'ails 2 », affectée au soutien pédagogique pour les élèves de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> années. Cette dernière restera toutefois dans le collège B8, mais utilisera une salle de classe plus petite, au vu de son nombre restreint d'élèves, à savoir l'ancien local de l'infirmière scolaire, qui a pris possession de ses nouveaux locaux à Longereuse dans l'intervalle.

Cette création de salles de classe au B8 permettra donc de rapatrier tous les élèves de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> années du cercle scolaire à Fleurier, mais également de libérer deux salles de classe au collège « jaune », qui a un cruel besoin de place, comme déjà mentionné à maintes reprises. L'une des salles de couture pourrait donc prendre sa place dans l'une de celles-ci, ce qui diminuerait également les déplacements des élèves du collège jaune, qui aujourd'hui se rendent soit à Longereuse, soit au collège B8 pour leurs leçons de couture. Ne reste plus qu'une salle de couture à relocaliser, faisant l'objet du second investissement proposé dans ce rapport qui consiste à créer une nouvelle salle polyvalente sous le préau couvert du collège de Longereuse, selon le plan figurant également en annexe à ce rapport, qui pourra recevoir des leçons de couture mais qui sera également dimensionnée pour être adaptable à de nombreux autres usages futurs éventuels.

#### **4. COÛTS DE REALISATION**

Le bureau d'architecture en charge des travaux de rénovation du collège de Longereuse a réalisé plusieurs analyses, grâce notamment à son excellente connaissance du collège, permettant au Conseil communal de réaliser une estimation à +/- 10%. Le coût total de ce projet se monte à 585'000 francs, y compris 22'000 francs de mobilier.

Pour ce qui est de la transformation du collège B8, les devis réalisés par un autre bureau d'architecture présentent un coût de transformation total de 740'000 francs, incluant non seulement la création des quatre salles de classe au dernier étage, mais également la création d'un ascenseur avec cage extérieure vitrée, avec une précision de l'ordre de +/- 10%. Les éventuels besoins en mobilier seront en principe

**RAPPORT**

---

satisfaits par l'équipement déjà en possession du cercle scolaire, voire par son budget de renouvellement du matériel, cas échéant.

**5. INCIDENCE SUR LES FINANCES COMMUNALES***Projection des coûts*

Investissement B8	Fr.	740'000.-
Investissement Longereuse	Fr.	585'000.-
Investissement total	Fr.	<u>1'325'000.-</u>
Amortissement B8 au taux de 3.8%	Fr.	28'120.-
Amortissement Longereuse au taux de 3.7%	Fr.	21'645.-
Coût de l'argent (2 % sur le demi-capital investi)	Fr.	13'250.-
Charge financière annuelle supplémentaire	Fr.	<u>63'015.-</u>

*Mécanismes de maîtrise des finances*

A la date de rédaction du présent rapport, la limite résiduelle des investissements pouvant être votés en 2024 se monte à 3'374'930 francs. Le montant du crédit soumis à votre autorité étant inférieur à cette limite, le vote du crédit se fait à la majorité simple.

**6. CONCLUSIONS**

Ces demandes de crédits sont l'aboutissement d'une longue réflexion quant à l'avenir des infrastructures scolaires et extrascolaires initiées depuis le début de la législature précédente, réflexion qui a dû se montrer flexible et tenir compte de plusieurs événements survenus dans l'intervalle.

Le Conseil communal est convaincu que cette solution alternative représente un compromis raisonnable à la vente du bâtiment Daniel-Jeanrichard, et vous remercie de l'attention que vous y porterez.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général, à l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

LE PRÉSIDENT :

LE CHANCELIER :

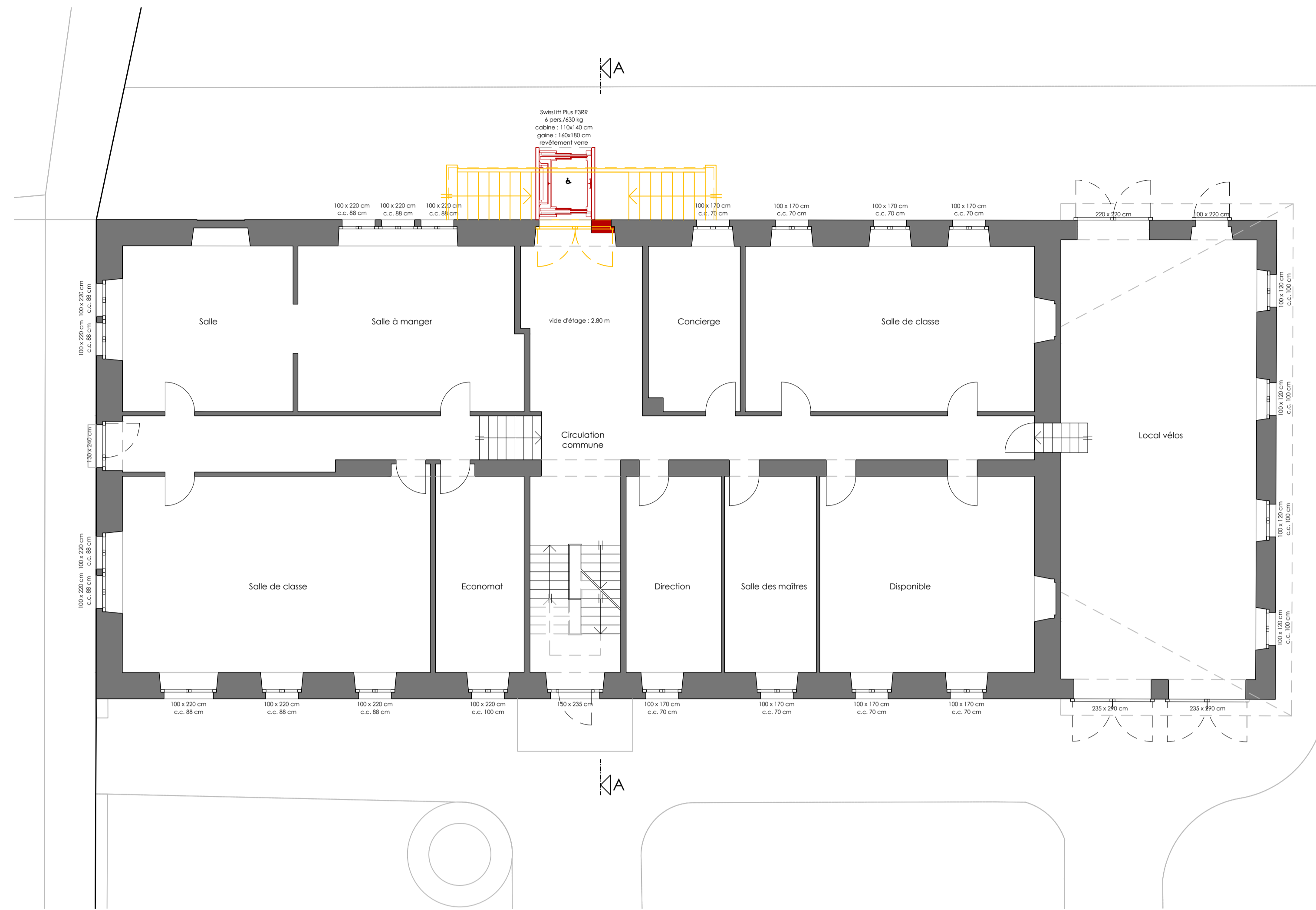
Christophe Calame

Christian Reber

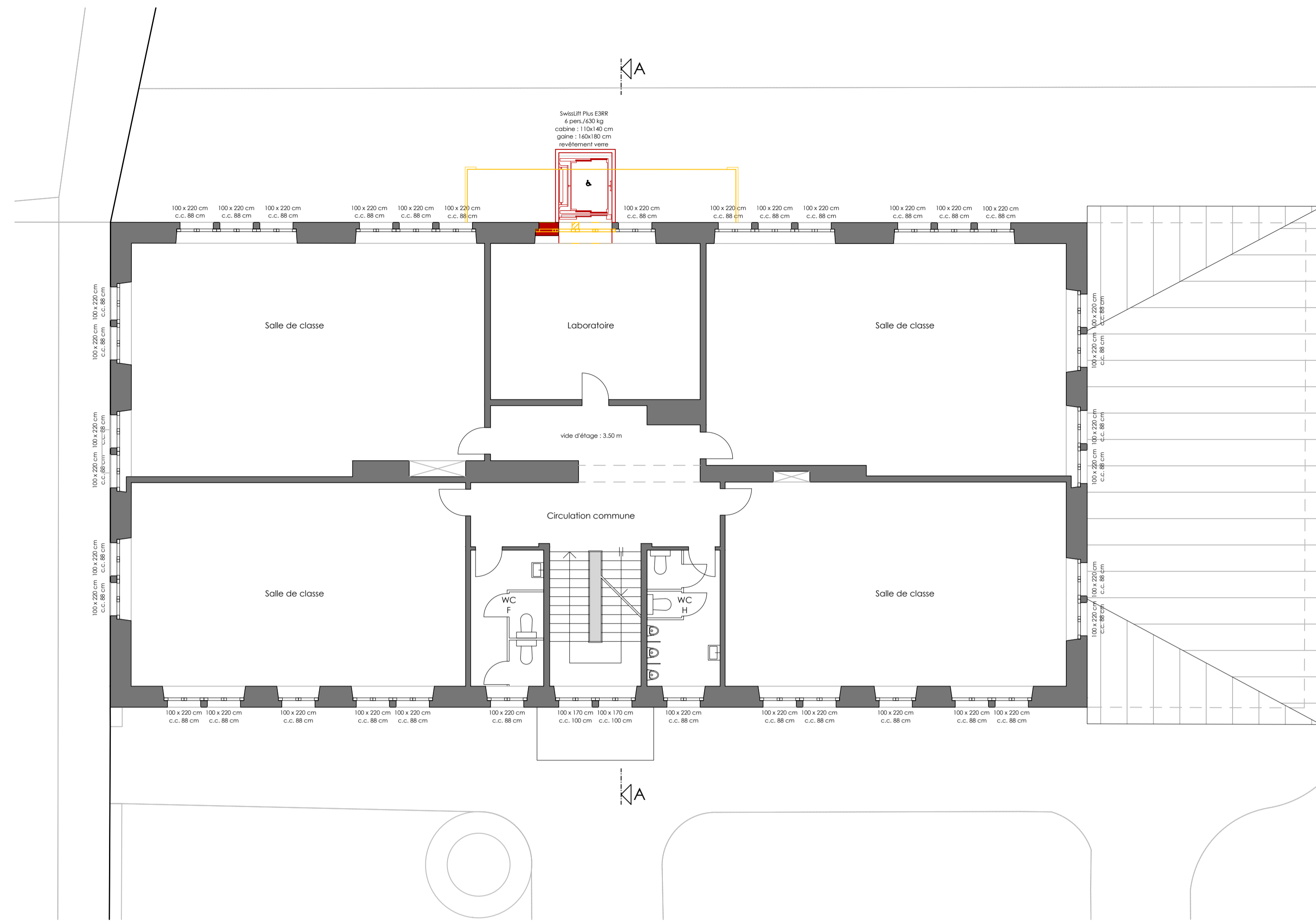
**ANNEXES :**

- Plan de rénovation du collège B8
- Plan de création d'une salle de classe supplémentaire à Longereuse
- Arrêté du Conseil général

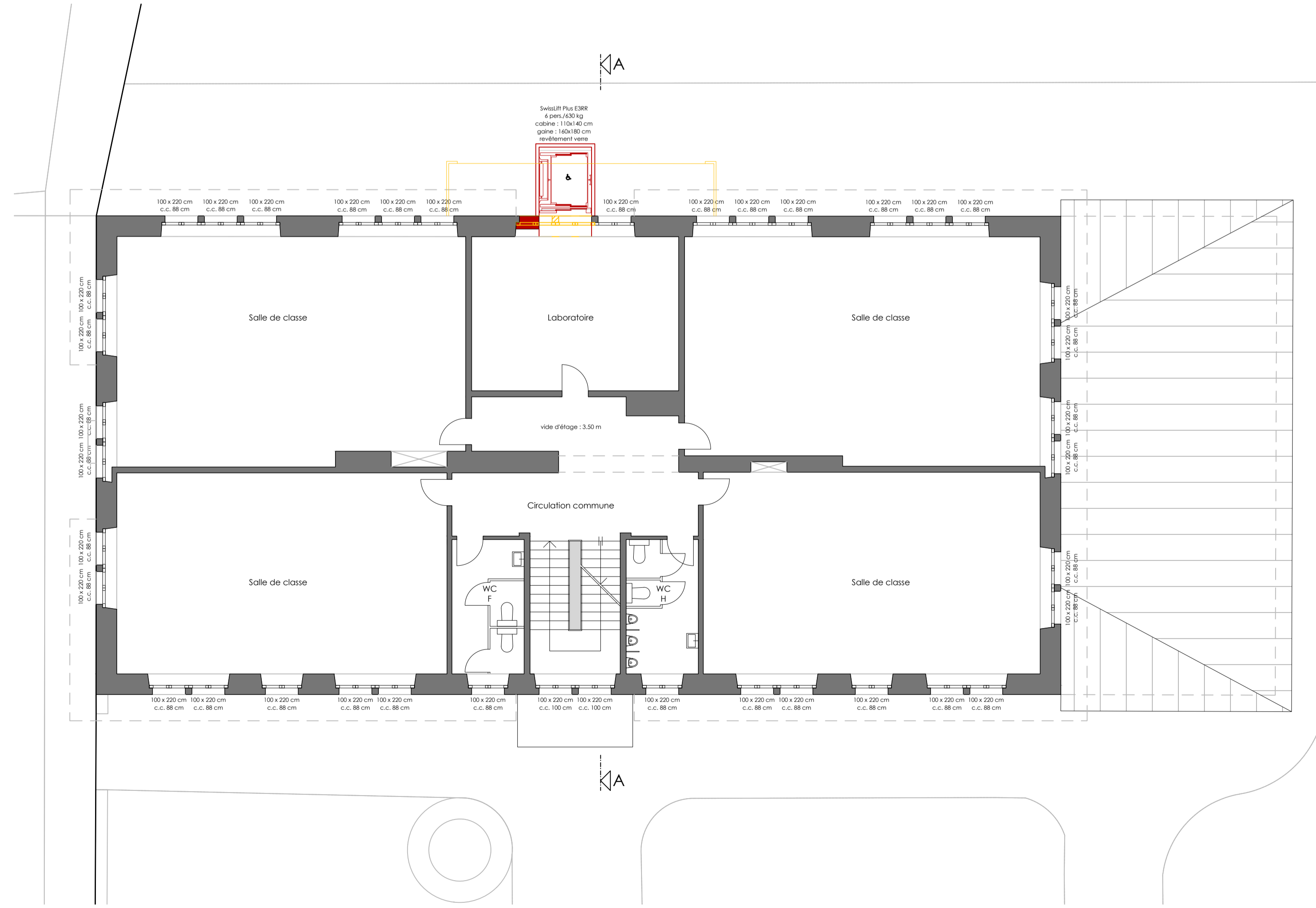




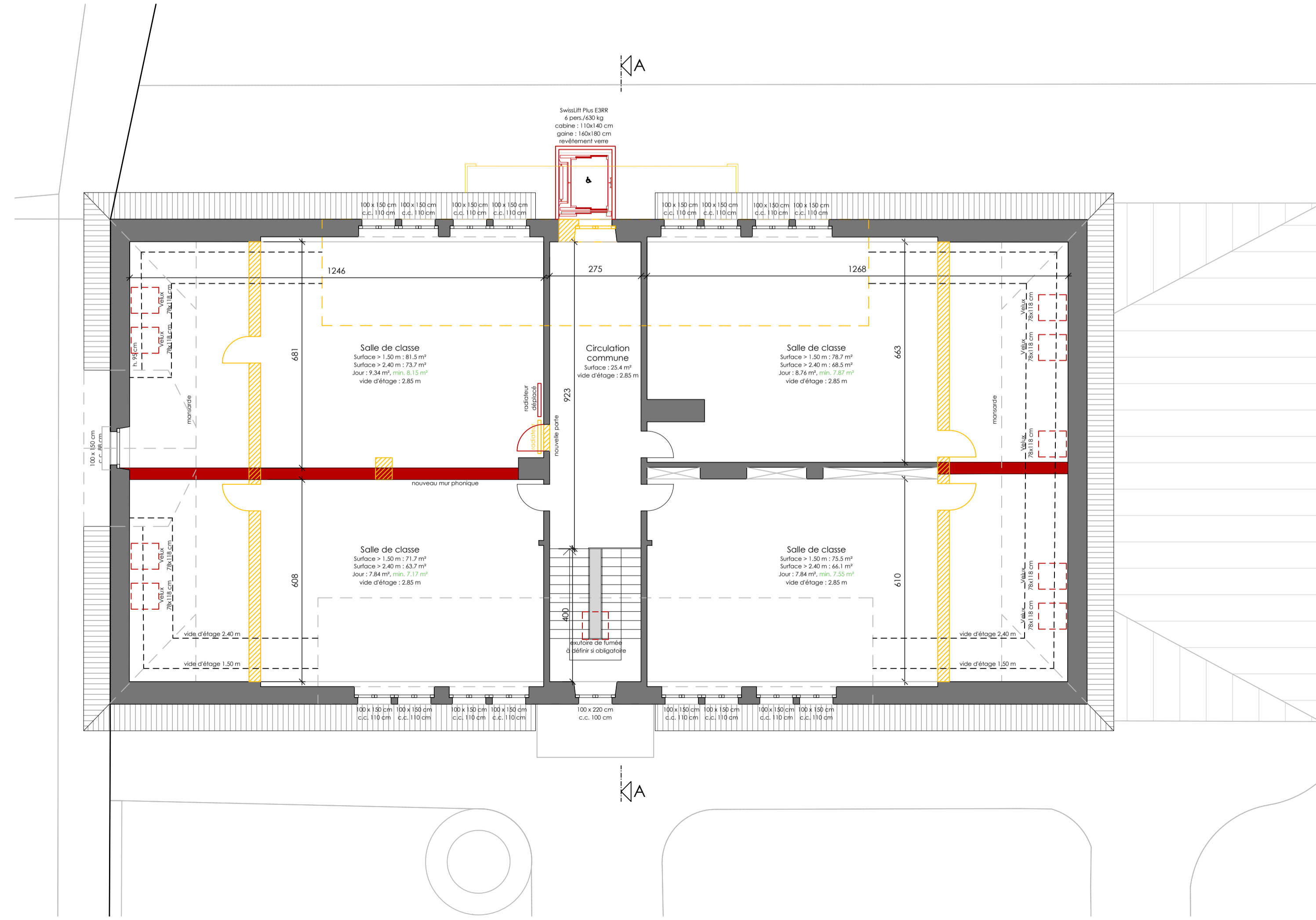
Niveau 0 : rez-de-chaussée



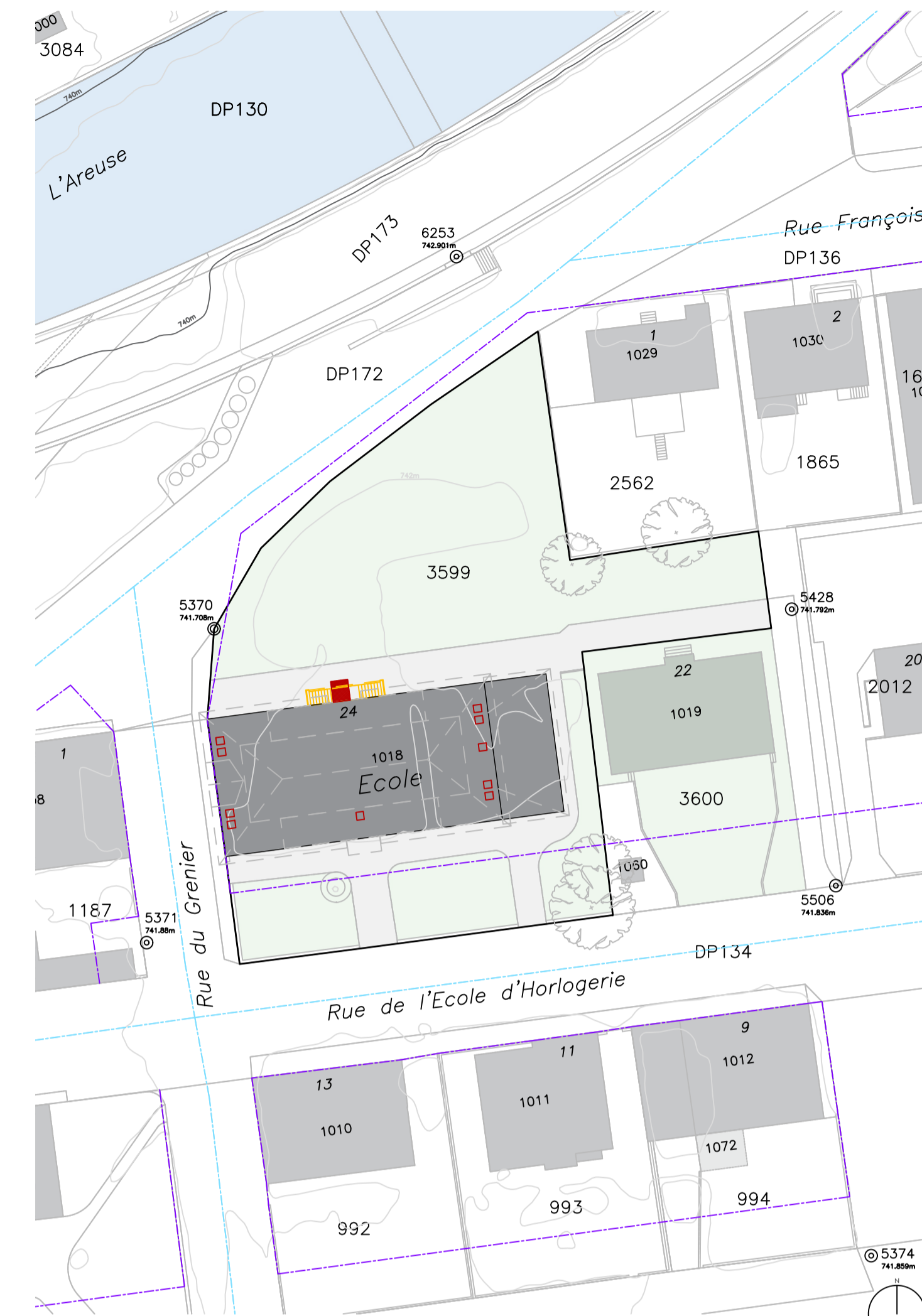
Niveau 1 : 1<sup>er</sup> étage



Niveau 2 : 2<sup>e</sup> étage



Niveau 3 : combles



Cadastré, aménagements 1:500



Pascal Stirnemann SA / Rue des Moulins 2A / 2108 Couvet  
T. 032 861 38 28 / www.stirne.ch

**Commune de Val-de-Travers**  
Bien-fonds n°3599, construction n°1018  
Rue de l'Ecole d'Horlogerie 24  
2114 Fleurier

Transformations dans les combles  
du Collège B8

**Plans des niveaux**  
Plan n° **3872 - ENQ - 01**  
sanction définitive : SATAC

Echelle : 1:100	Existant
Réf. altitude : PFF 75371 741.88 m	Démolition
Desin : KC	Nouveau
Format : 1050 x 594 mm	
Date : 29.08.2023	
Modifications : -	

**Propriétaire, requérant**  
Commune de Val-de-Travers  
Grand-Rue 38, 2108 Couvet

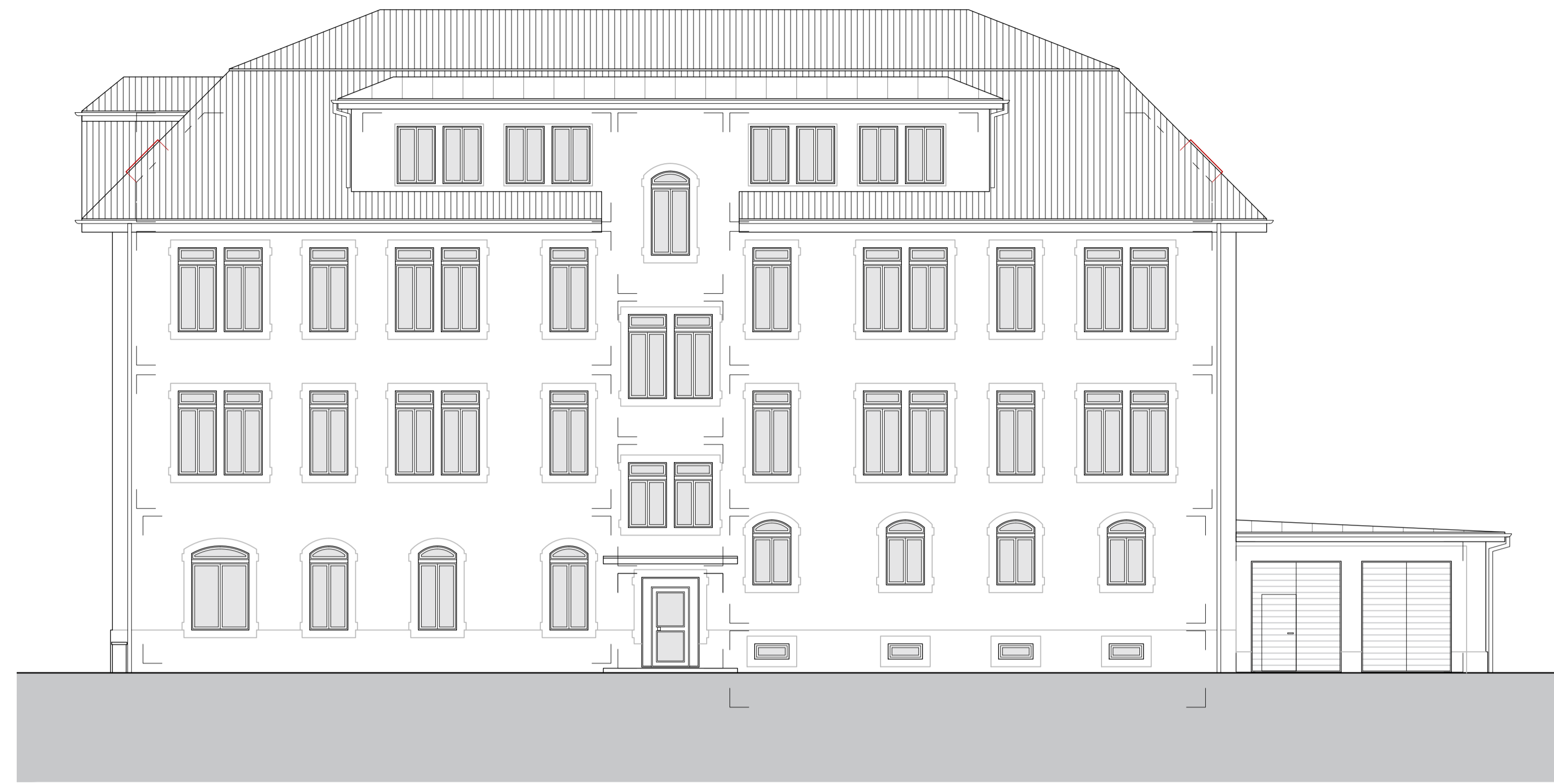
**Architecte**  
André Kuenzly, Pascal Stirnemann SA  
Rue des Moulins 2A, 2108 Couvet

Flotté sur la base des données de la mensuration officielle  
du 03.05.2023. Réf. SCAR: 20230501\_34894.  
et les courbes de niveau pour les années 2022.

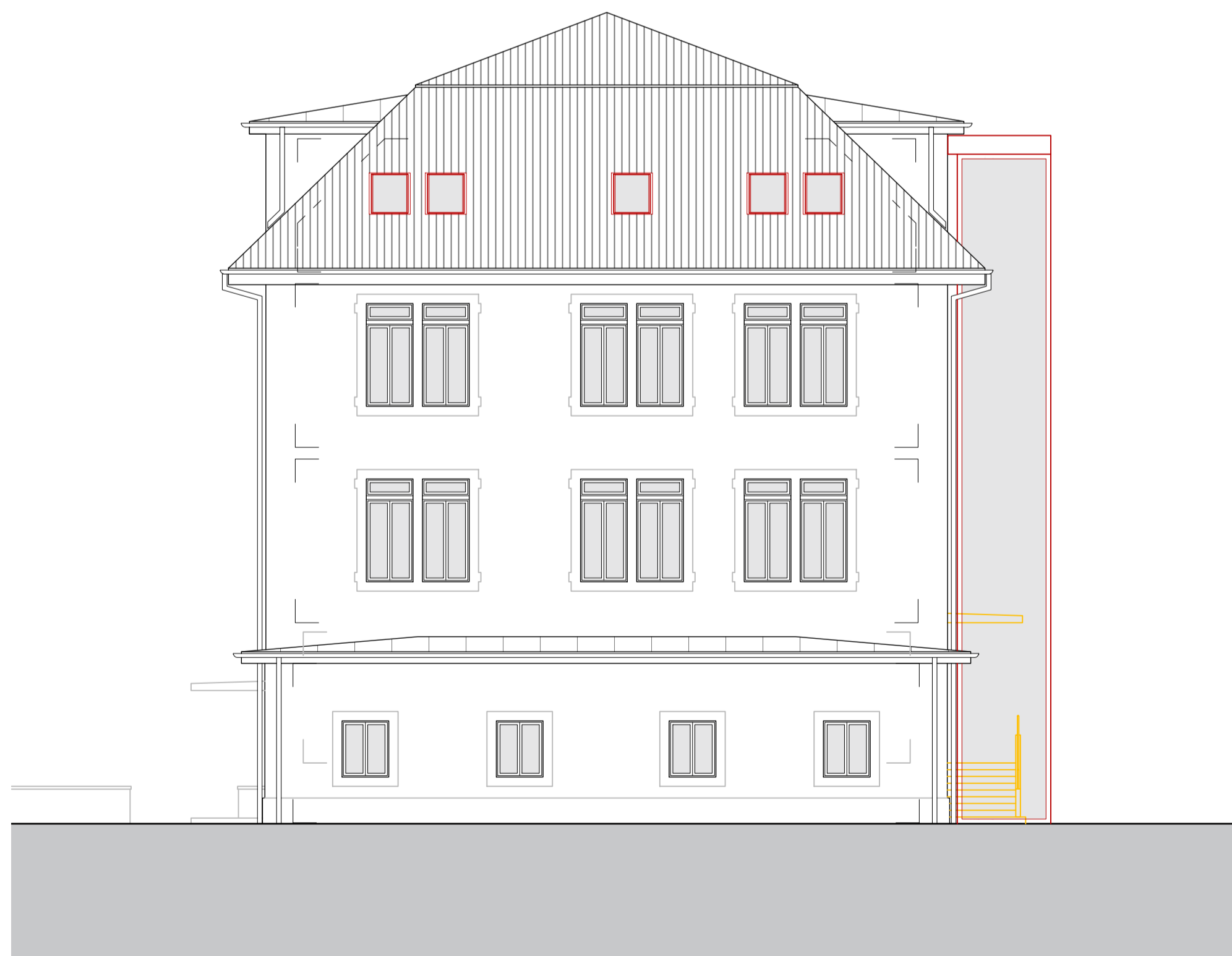
Ce plan est destiné à la procédure de demande d'autorisation  
et ne peut en aucun cas être considéré comme plan d'exécution.



Façade Nord



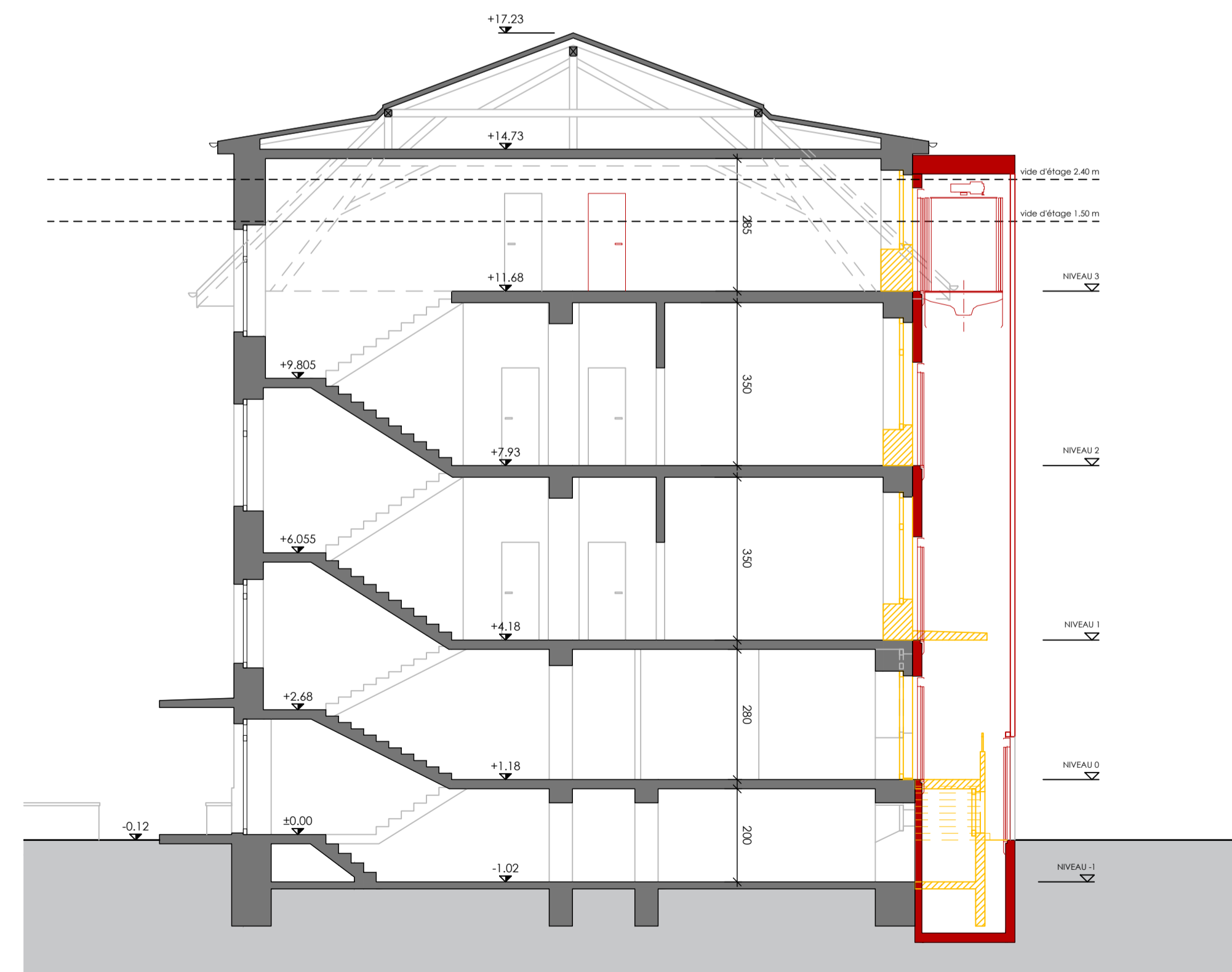
Façade Sud



Façade Est



Façade Ouest



Coupe A-A



ROUTE CANTONALE

CHEMINEMENT PIETON

CHEMIN D'ACCES AU PREAU

Limite de propriété

CHEMINEMENT PIETON

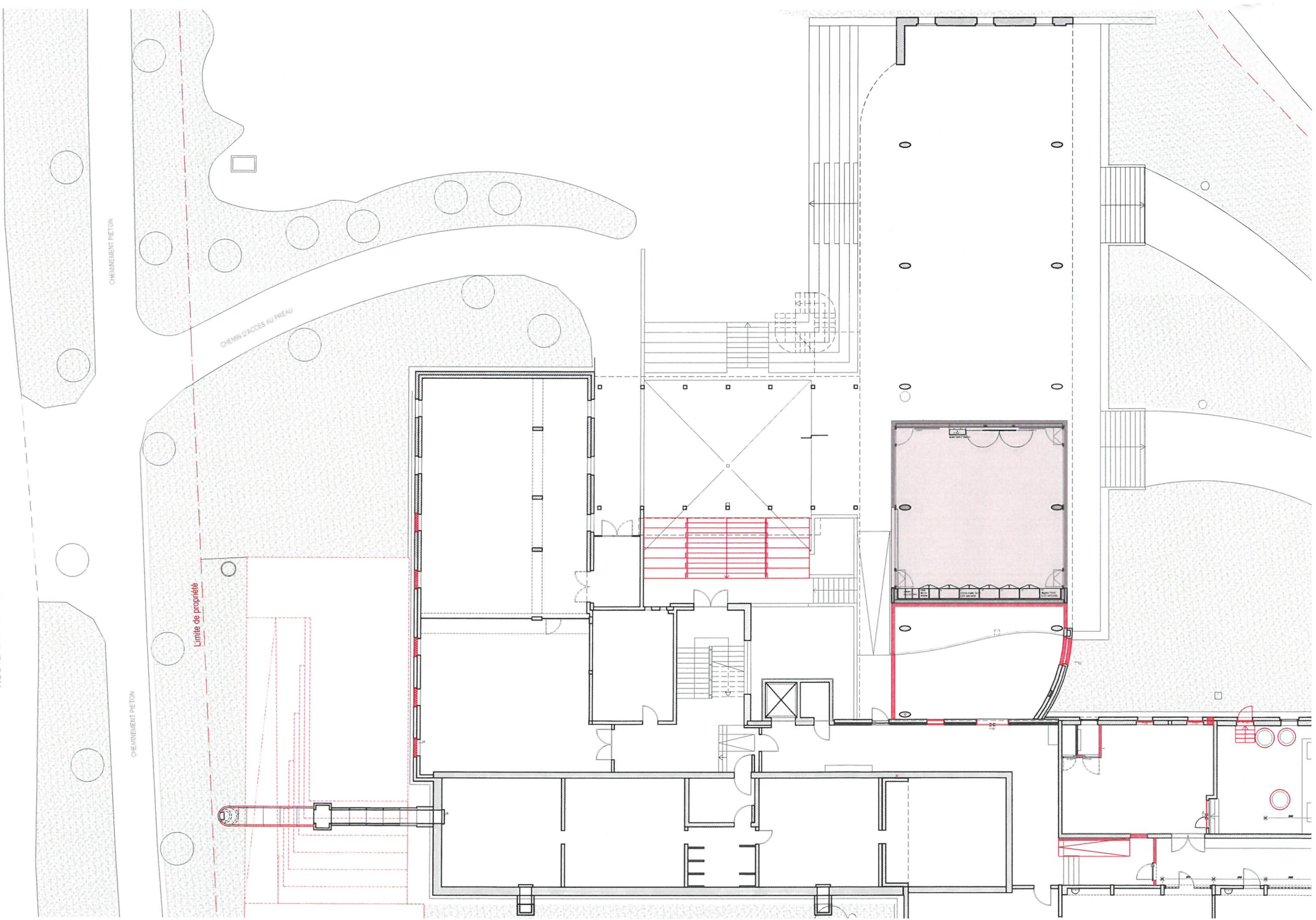
# NOUVELLE SALLE DE CLASSE plan général

10.10.2023

1/200 sur A3

Projet d'extension du collège de Longereuse, Val-de-Travers

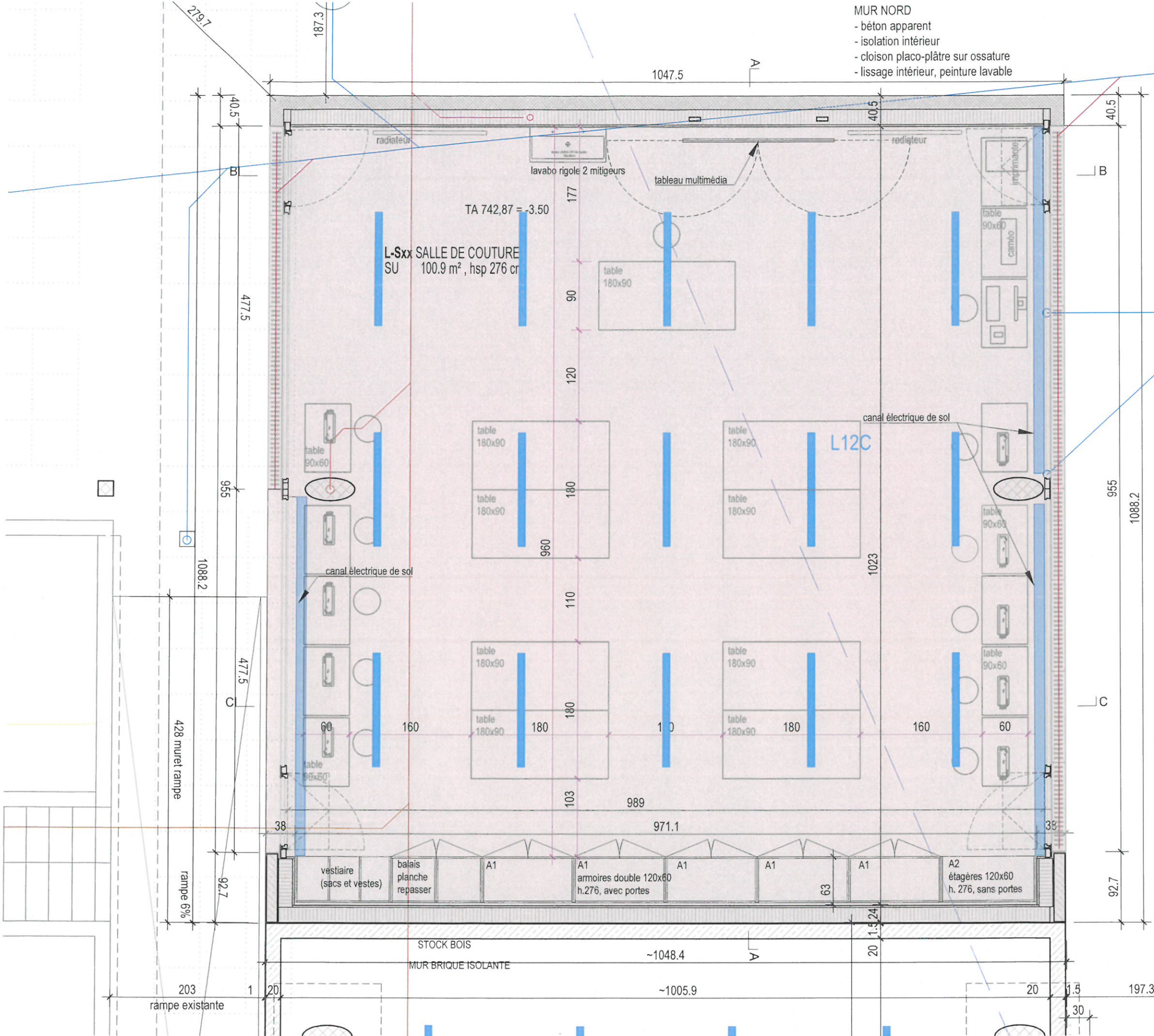
andrea pelati architecte Avenue DuPeyrou 12, 2000 Neuchâtel





MUR NORD  
 - béton apparent  
 - isolation intérieur  
 - cloison placo-plâtre sur ossature  
 - lissage intérieur, peinture lavable

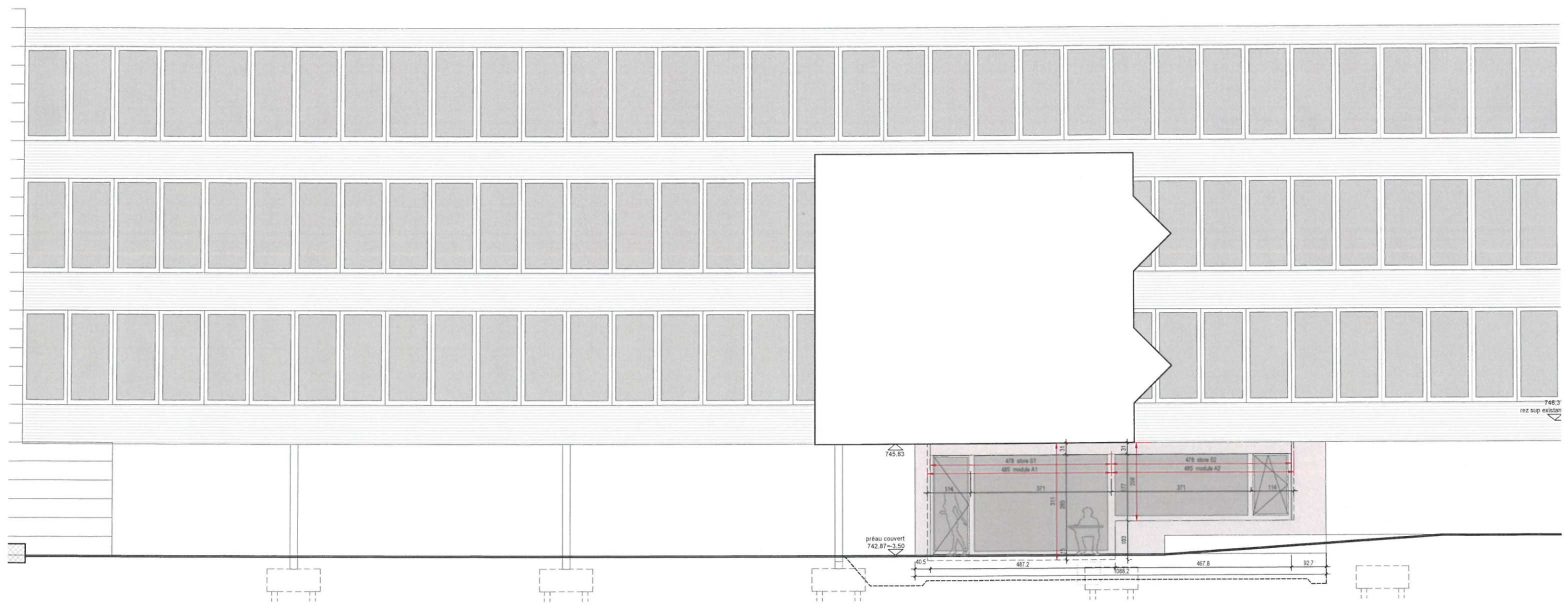
MURS EST+ OUEST (prolongation murs existants)  
 - crépi minéral  
 - brique  
 - isolation intérieur  
 - cloison placo-plâtre sur ossature  
 - lissage intérieur, peinture lavable



L-Sxx SALLE DE COUTURE  
 SU 100.9 m<sup>2</sup>, hsp 276 cr  
 TA 742,87 = -3.50

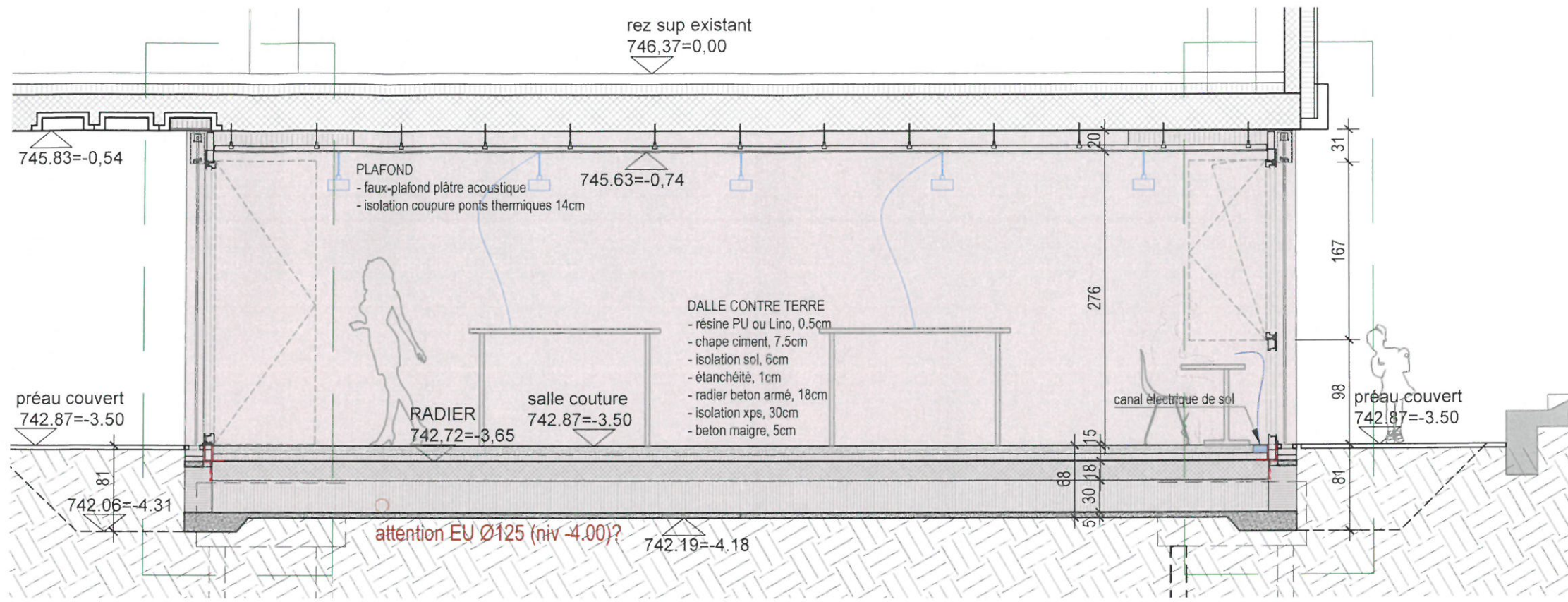
L12C



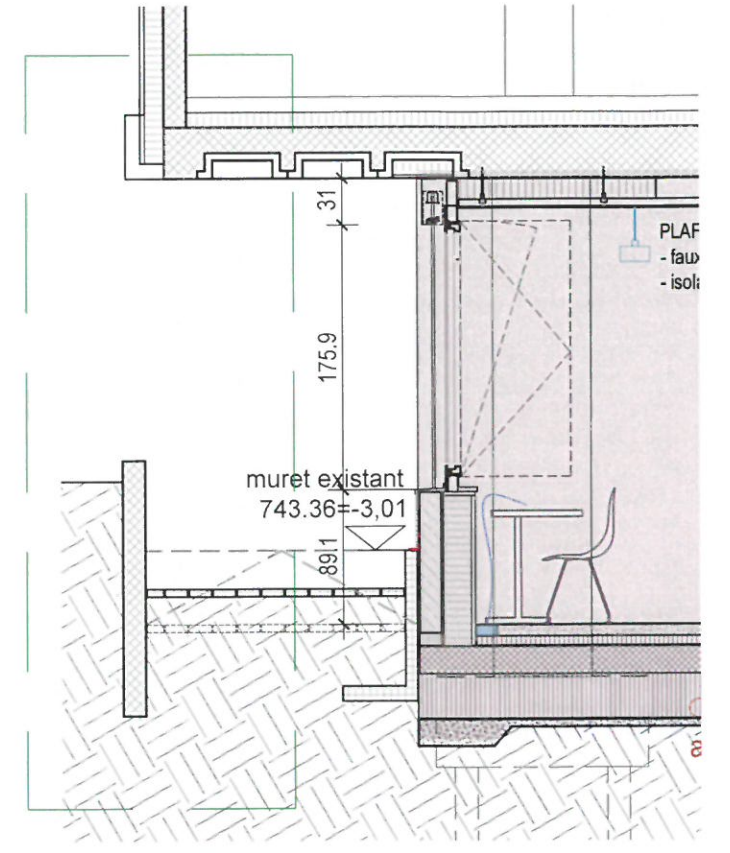




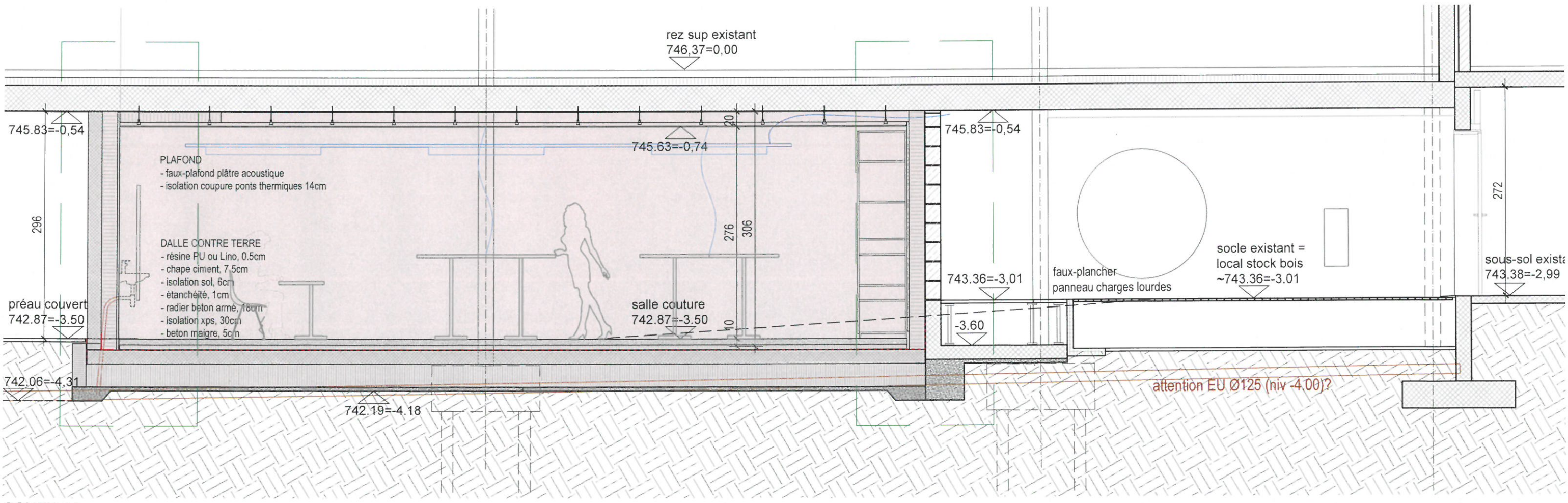




COUPE BB

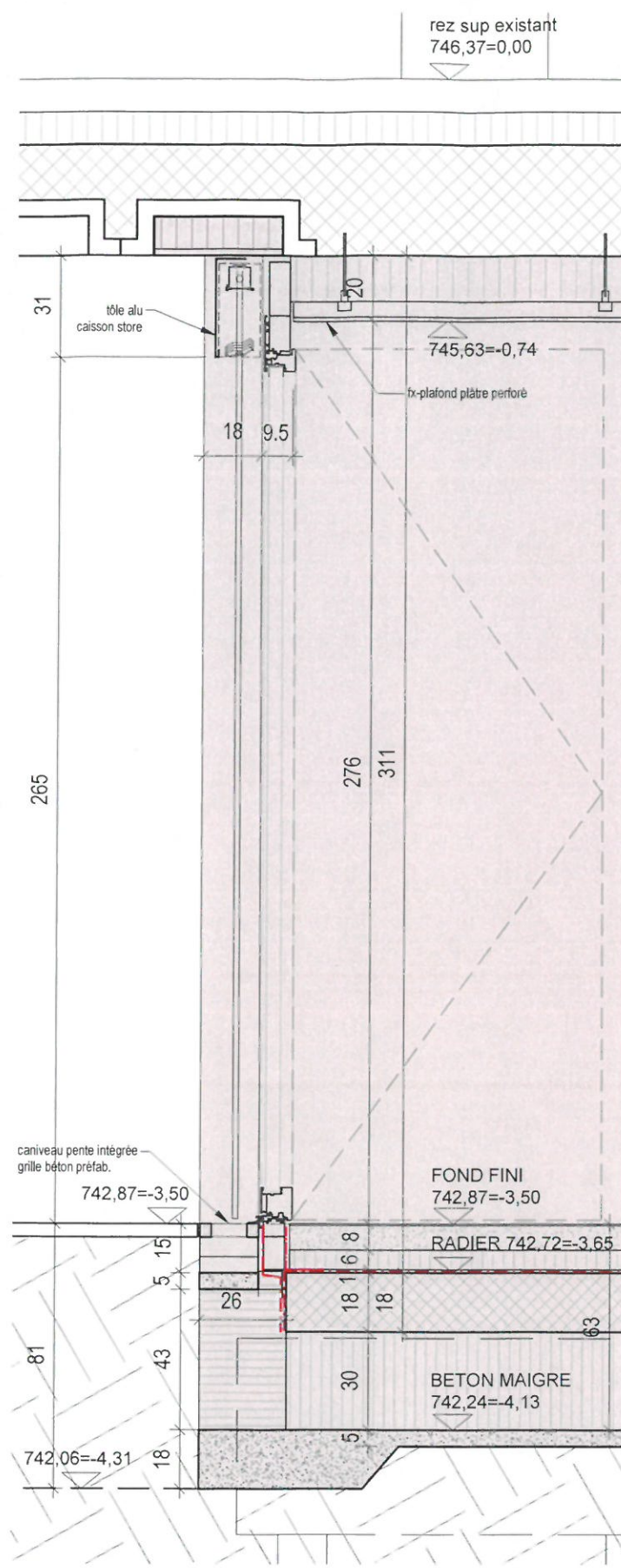


COUPE CC

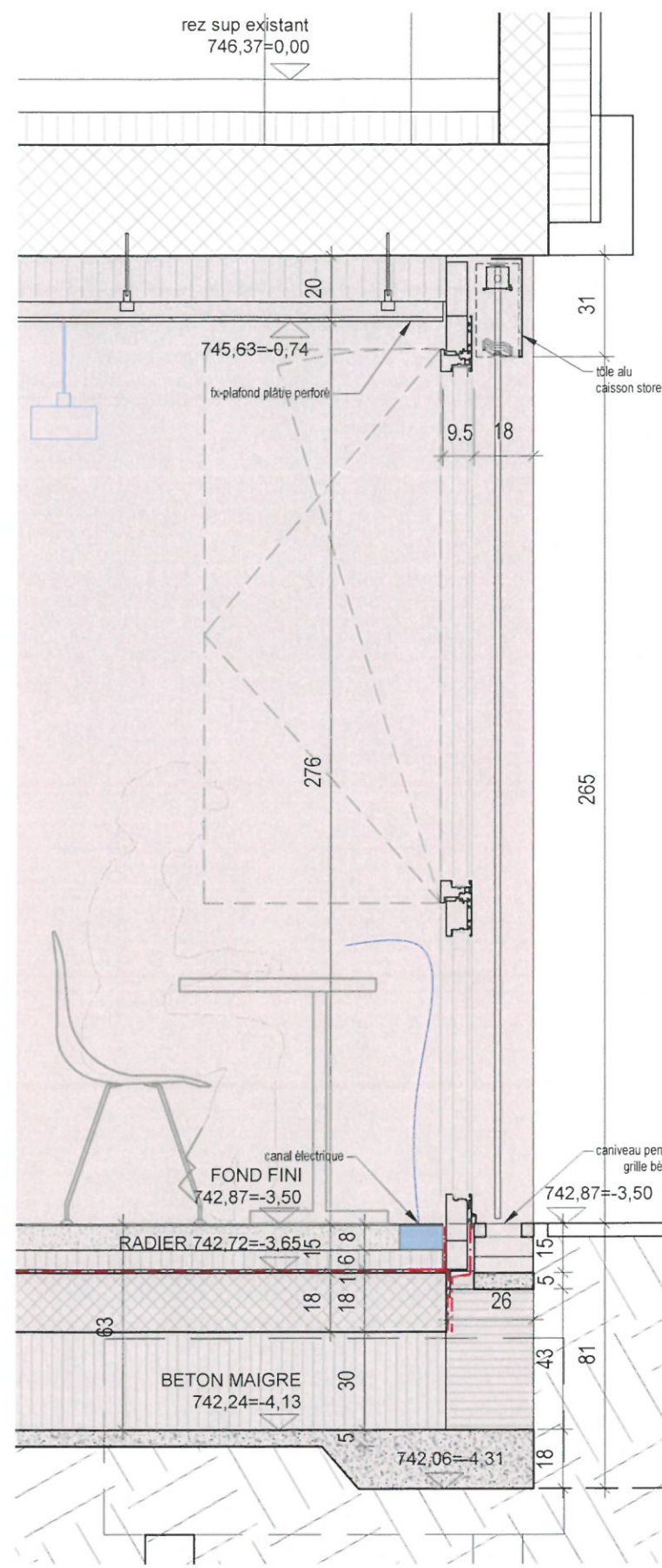


COUPE AA

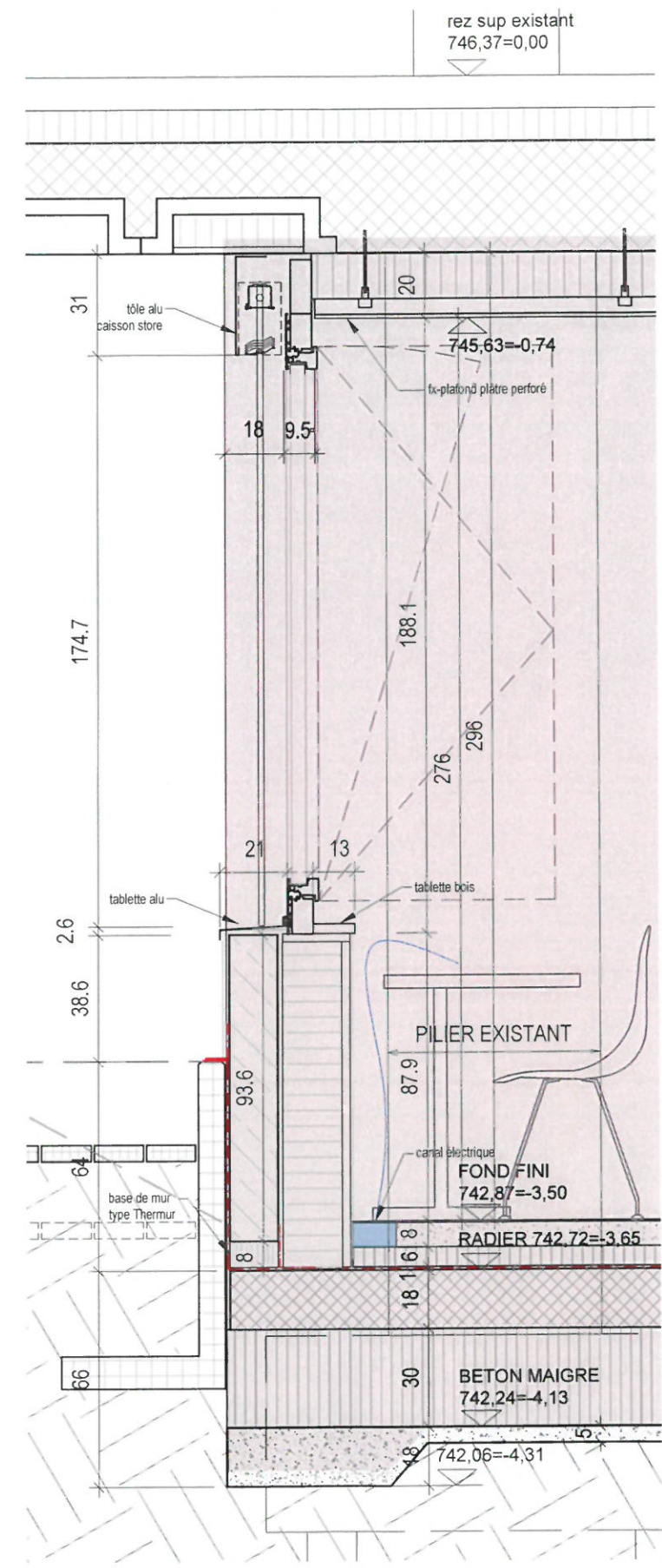




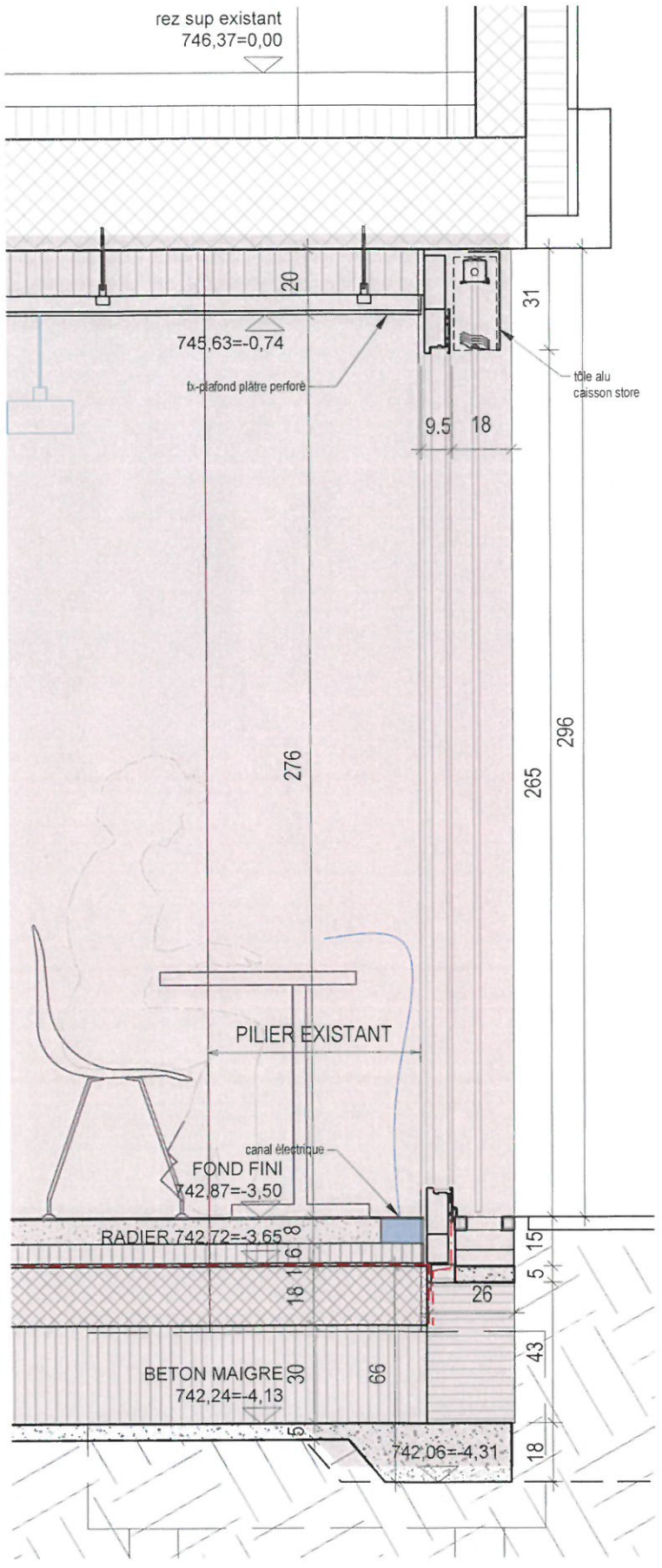
DETAIL PORTE D'ENTREE  
COUPE BB



DETAIL FENETRE  
COUPE BB



DETAIL CONTRE-COEUR CONTRE RAMPE  
COUPE CC



DETAIL FACADE VITREE  
COUPE CC

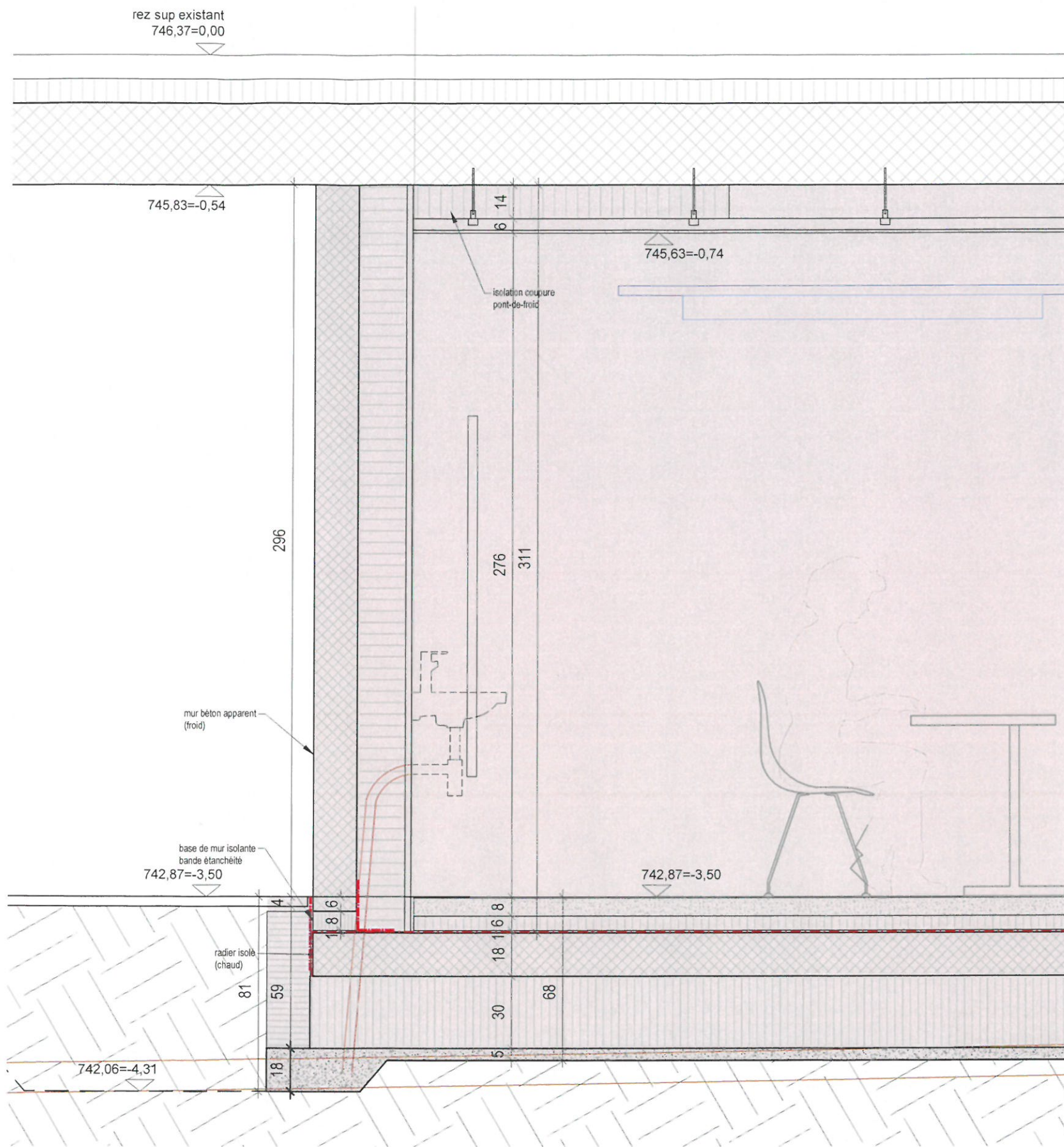
DETAILS COUPES BB & CC\_NOUVELLE SALLE DE CLASSE

10.10.2023 1/20 sur A3

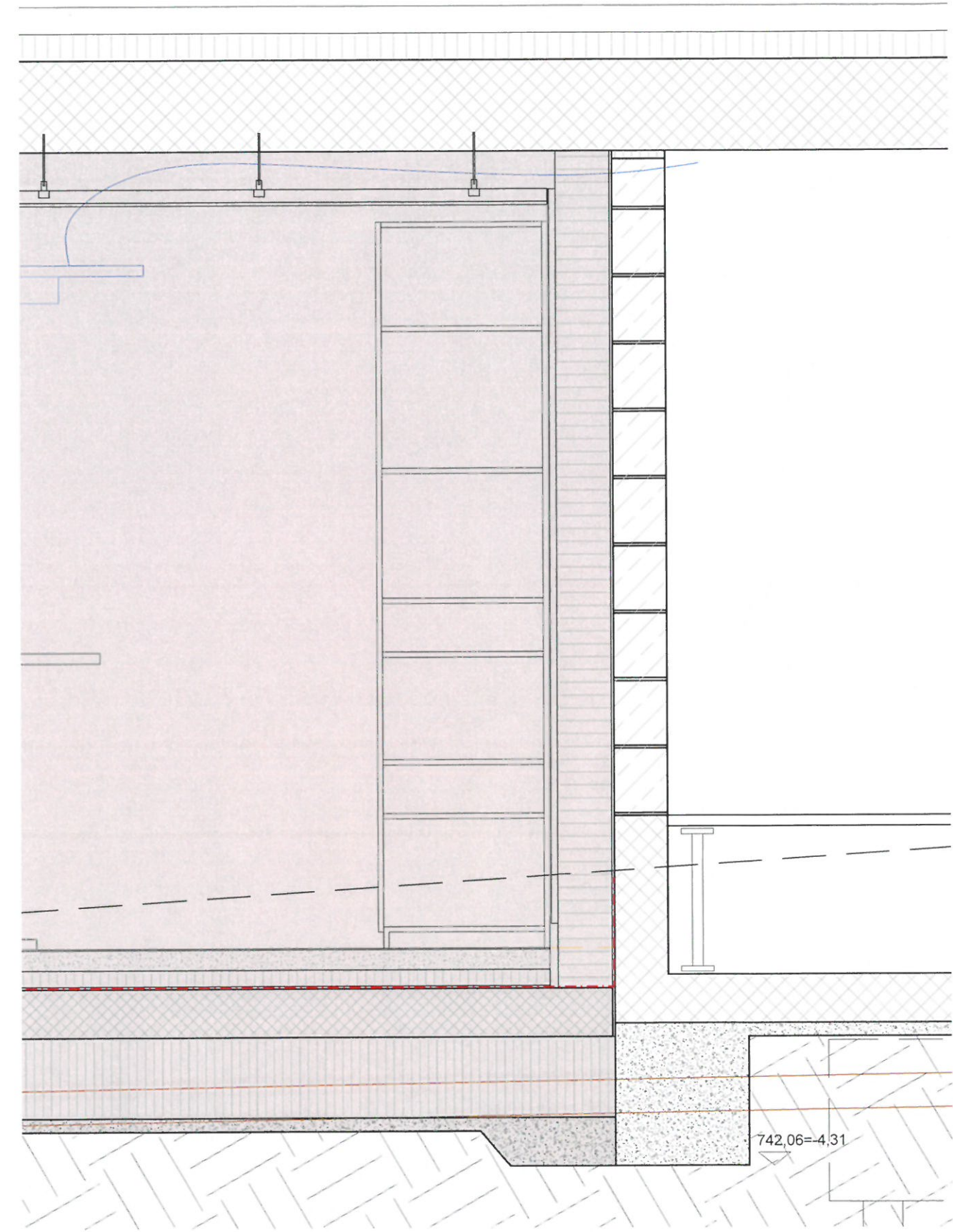
Projet d'extension du collège de Longereuse, Val-de-Travers

andrea pelati architecte Avenue DuPeyrou 12, 2000 Neuchâtel





DETAIL MUR BETON APPARENT  
COUPE AA



DETAIL MUR ISOLE CONTRE STOCK BOIS  
COUPE AA



**CRÉDIT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE 1'325'000 FRANCS**  
**POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS SCOLAIRE B8 ET**  
**LONGEREUSE EN VUE DE LA RÉUNIFICATION DU DEMI-CYCLE 7/8**



LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu la loi cantonale sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964 ;

vu la loi cantonale sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014

vu le règlement des finances de la commune de Val-de-Travers, du 7 décembre 2015

vu le rapport du Conseil communal, du 24 janvier 2024;

vu le préavis positif de la commission de gestion et des finances, du 12 février 2024 ;

vu le préavis positif de la commission des bâtiments, du 14 février 2024 ;

sur la proposition du Conseil communal,

**arrête :**

- Article premier** : Un crédit de 740'000 francs est accordé au Conseil communal pour la rénovation des combles et la création d'un ascenseur au collège B8 à Fleurier.
- Article 2** : La dépense sera enregistrée comme suit :
- Compte d'investissement n° 50400.00 *Bâtiments*
  - Entité de gestion n° 44 2170 *Bâtiments scolaires (DBAT)*
  - Projet n° 100.44.122 *Combes et ascenseur collège B8*
- et amortie au taux de 3.8%.
- Article 3** : Un crédit de 585'000 francs est accordé au Conseil communal pour la construction d'une salle de classe polyvalente sous le préau du collège de Longereuse à Fleurier.
- Article 4** : La dépense sera enregistrée comme suit :
- Compte d'investissement n° 50400.00 *Bâtiments*
  - Entité de gestion n° 44 2170 *Bâtiments scolaires (DBAT)*
  - Projet n° 100.44.123 *Salle de classe polyvalente à Longereuse*
- et amortie au taux de 3.7%.
- Article 5** : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.



Val-de-Travers, le 11 mars 2024

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL  
LE PRÉSIDENT : LE SECRÉTAIRE :

Niels Rosselet-Christ Adrien Pagnier